Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 59 (1967)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

59e année

Avril

No 4

La primauté de l'esprit humain sur l'automate cybernétique

Par Dr Georges Hartmann,

chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg

Les machines cybernétiques les plus compliquées ne sont-elles que des jouets scientifiques ou bien permettent-elles d'établir un parallèle avec le système nerveux des êtres vivants? Wiener¹ admet que l'on trouve une ressemblance fondamentale entre les machines cybernétiques ou électroniques et le système nerveux des êtres vivants dans le fait que leurs décisions sont prises en fonction des décisions déjà prises dans le passé. Dans les deux cas, il y a un système qui fait dépendre les décisions futures de celles qui ont été prises antérieurement. Le point de jonction de plusieurs fibres nerveuses parallèles à une seule, que l'on appelle «synapse» correspond, dans l'organisme vivant, au commutateur dans la machine. Dans une «étude comparée de l'intelligence chez l'enfant et le robot», Pappert² a en effet fort bien remarqué que les systèmes cybernétiques maniant de l'information et programmés par l'homme pouvaient expliquer les propriétés de l'intelligence à un niveau encore inaccessible à la psychologie classique.

Nous avons vu que, conçue et construite dans ce but, la machine cybernétique diffère d'un automate classique en ce qu'elle est dotée de possibilités de réaction et de choix: elle ne se contente jamais d'exécuter une manœuvre donnée, mais elle exerce sur les données qui lui sont fournies une succession de sélections fondées sur des consignes qui lui ont été préalablement inculquées. La machine cybernétique est une machine finalisée, comportant une fin en soi.

Ainsi que le remarquait récemment le neurochirurgien belge Ectors, «physiciens et biologistes adoptent, les uns pour la pensée humaine et son interprétation, les autres pour l'automation et sa construction, la

² Pappert, J., Études d'Epistémologie Génétique XV, PUF, Paris 1963.

¹ Wiener, N., Cybernétique et société, Edition des Deux-Rives, Paris 1962, p. 38.